



ESMS HANDICAP ENFANCE : OPTIMISER VOS COUPES SERAFIN 2025

Contexte :

La période des coupes SERAFIN PH est imminente. La grande majorité des ESMS accompagnant des enfants et des jeunes adultes sont concernés et doivent obligatoirement réaliser ce travail de remontée de données. L'enjeu est fondamental du point de vue tarifaire, car le renseignement de ces coupes conditionne la fiabilité des indicateurs qui vont composer le nouveau modèle tarifaire du secteur du handicap. L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels mobilisés pour la réalisation des coupes de bien comprendre la méthodologie de collecte et d'assurer un renseignement optimal des fiches.

Pour rappel, les établissements et services suivants sont concernés :

IME	Dispositif IME	ITEP
DITEP	IEM	EEAP
Instituts pour déficients visuels	Instituts pour déficients auditifs	Foyers d'hébergements pour enfants et adolescents handicapés
Etablissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés	Institut d'éducation sensorielle pour sourds et aveugles	Centre d'accueil familial spécialisé
Etablissement expérimental pour enfance handicapée	Jardin d'enfants spécialisé	SESSAD

La période des coupes se divise en 2 temps :

Du 27 janvier au 16 mars 2025 : recueil des données d'activité au sein des ESMS PH du secteur enfance sur l'une des 6 périodes de 14 jours calendaires consécutifs proposées

Du 10 février au 25 avril 2025 : transmission, contrôle et validation des données d'activité de la coupe (période de recueil) par l'ESMS PH

Date(s) et lieux :

23 janvier 2025

24 janvier 2025

Classe virtuelle : 9h00 - 12h00

29 janvier 2025

4 février 2025

Durée :

0,5 jours – 3 heures

Tarif inter (hors repas) :

180 € - Adhérents / 220 € Non Adhérent

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Tout salarié intervenant dans un établissement ou service du secteur handicap Enfance - Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription
Inscription 15 jours au plus tard avant la date de début de l'action.
Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Animation en visio-conférence via Teams ou Zoom. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique.

Méthodes et modalités d'évaluation :

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenants :

Ludovic MARIOTTI conseiller technique Autonomie, politiques du handicap, URIOPSS Occitanie et Maxime CHOMETON, conseiller technique gestion-tarifification, URIOPSS Grand-Est

Capacité maximum :

40 personnes - (constitution au besoin de sous-groupes)

Nombre minimum de participants :

5 personnes

Objectifs /compétences visées :

- Comprendre les enjeux du recueil des données
- Réaliser la collecte de données des coupes SERAFIN PH
- S'approprier les données à renseigner

Contenu

■ Décryptage systématique des fiches de coupes Serafin

Cette première partie est consacrée à l'analyse détaillée de chaque fiche de coupe. L'objectif est de vous fournir les clés nécessaires pour remplir chaque fiche avec précision.

Fiche 1 : Identification de l'établissement et caractéristiques générales / Fiche 2 : Caractéristiques des usagers / Fiche 3 : Intensité des accompagnements / Fiche 4 : Transports et déplacements des professionnels

■ Temps d'échanges avec les participants sur leurs questions concrètes et opérationnelles

Cette partie de la formation permettra aux participants d'échanger directement sur leurs questions spécifiques et de résoudre les problèmes concrets rencontrés dans leur quotidien. L'objectif est de fournir des réponses claires à des situations réelles auxquelles les établissements peuvent être confrontés.

■ Collecte des questions sans réponse et remontée à l'ATIH

Les questions techniques et méthodologiques qui n'auront pas de réponse immédiate pendant la formation seront collectées et remontées aux pouvoirs publics. Cela permettra de garantir que toutes les préoccupations des participants sont prises en compte.

■ Conclusion et Ressources complémentaires

À la fin de la formation, un récapitulatif des points essentiels sera fait, et les participants auront accès à des ressources complémentaires pour approfondir leurs connaissances et gérer la collecte de données avec confiance.